

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2026.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 05.06.2026.
- 2-** Signature de la convention de servitude avec ENEDIS pour la parcelle AI 225.
- 3-** Modification de la liste des emplois permanents du personnel municipal.
- 4-** Instauration d'amendes administratives pour dépôts sauvages de déchets. Modification de la délibération n°009_2026 du 16/02/2026.
- 5-** Approbation de la convention de mise à disposition ponctuelle du Comité Communal Feux de Forêts de Peypin au profit de la commune de la Destrousse.
- 6-** Dénomination de salle communale.
- 7-** Création d'un tarif d'occupation du domaine public pour les installations de recharge de véhicules électriques (IRVE).

